



La Comtesse Bernard de  
Miramon-Farques a l'honneur  
de demander à Monsieur  
le Préfet du Cantal l'auto-  
risation de faire établir pour  
elle un Passeport pour la  
Suisse où elle désirerait  
aller voir sa sœur qui  
habite au bord du lac de  
Genève

Elle prie Monsieur le Préfet  
du Cantal de croire à l'as-  
surance de ses sentiments  
très distingués

Mlle Bernard  
de Miramon-Farques

Vitrac 16 Août 1920

avec avis favorable  
le Maire  
M. [Signature]

en nom la légalisation  
de la signature ci-dessus  
Vitrac le 16 Août 1920



[Signature]